

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements en date du 10 mai 2004

Demandeur : GRAME

Référence : Pièce SCGM-1, document 1, p. 13 de 28

Question :

2.1 Veuillez indiquer quels efforts en efficacité énergétique ont été réalisés pour la construction des bureaux d'affaires de la Montérégie et des Laurentides?

Réponse :

- 2.1** Les efforts en efficacité énergétique pour la construction des bureaux d'affaires de la Montérégie et des Laurentides sont les suivants :
- Système de contrôles DDC (« Digital Distributed Control ») assurant une gestion de l'énergie optimale en évitant les combats de charge et en optimisant les points de consignes et les horaires de fonctionnement.
 - Systèmes de ventilation et climatisation dédiés pour la zone périmétrique et interne pour maximiser le refroidissement gratuit intérieur et contrôler les températures d'alimentation pour ne pas installer de serpentins de réchauffage terminaux.
 - Chaudière à eau chaude à haute efficacité.
 - Refroidissement gratuit pour les systèmes de climatisation lorsque la température extérieure le permet.
 - Éclairage efficace avec fluorescents T8 et ballasts électroniques, utilisation de luminaires encastrés avec fluorescents compacts et indicateurs de sortie avec éclairage DEL.